

20 secondes

**Pédaler, c'est la santé**

VOTATIONS. Les médecins genevois soutiennent la mobilité douce pour des raisons de santé. Ils l'ont affirmé hier, lors d'une prise de position en faveur de l'initiative dite «des villes», soumise au vote le 15 mai.

**Juge confirmé**

JUSTICE. Jean-Marc Verniory est habilité à présider les débats du procès de la débâcle de la BCGe. La Chambre pénale de recours a rejeté la deuxième demande de récusation qui visait le juge. Son frère avait été l'avocat de la banque en 2001.

**Chasse aux microbes**

HÔPITAUX. Un millier d'infections ont été évitées en 2010 aux Hôpitaux universitaires (HUG) grâce à de nouvelles initiatives censées favoriser l'hygiène des mains et prévenir les infections nosocomiales. Une économie de 2 à 3 millions de francs, indiquent les HUG. La Journée mondiale de l'hygiène des mains a lieu aujourd'hui.

# Le vieux stade enfin prêt à se muer en espace vert

**CHARMILLES.** Le premier feu vert au chantier, attendu depuis des années, est enfin tombé vendredi.

«Cette autorisation, qui concerne la transformation d'un immeuble industriel en locatif de 35 logements, va nous permettre de commencer enfin les travaux.» Benoit Genecand, l'un des responsables du projet Parc Gustave et Léonard Hentsch, est soulagé. Il l'est d'autant plus que la seconde autorisation, qui permettra la construction d'un immeuble de plus de cent logements, devrait suivre. Les trois tribunes des Charmilles encore debout vont finalement disparaître.

Ainsi, il aura fallu près de neuf ans après le dernier match du Servette FC, le 8 décembre 2002, pour voir aboutir ce projet. Comment expliquer cette attente? Pour Laurent Forestier,

porte-parole au Département cantonal des constructions, «les promoteurs ont attendu trois ans avant de déposer la demande définitive d'autorisation de construire». Albert Knechtli, président de la coopérative chargée de la gestion d'une partie du futur immeuble, estime, lui, que le blocage vient surtout de la Ville. «Le prédécesseur de Rémy Pagani a toujours été opposé à ce projet, affirme-t-il. Comme par hasard, les choses se sont d'ailleurs accélérées à l'arrivée du nouveau magistrat, en 2007.» Rémy Pagani, responsable des constructions, nuance ironiquement: «Je constate simplement que Bénédicte Hentsch, qui avait offert à l'époque un parc à la ville, a mis dix ans pour tenir sa parole.» Le principal concerné était, hier, inatteignable. Les travaux devraient être achevés à l'horizon de 2013.

-DIDIER TISCHLER



Le Parc Gustave et Léonard Hentsch, tel qu'il sera d'ici à 2013. -DR